



Projet coordonné par la Collectivité à l'échelle de son territoire

## FICHE ACTION v6

Nom de la Collectivité :	
Territoire de l'action :	
Période de l'action :	

Nom de l'association :			
Adresse de correspondance :			
Code Postal :		Commune :	
Téléphone :		Courriel :	
Site internet :		Facebook :	
Numéro de Siret (indispensable) :			
Fédération d'affiliation :			

	Nom - Prénom	Téléphone	Courriel
Président de la structure :			
Responsable de l'action :			

L'association a-t-elle sollicité le Département de la Moselle pour une subvention ? Si oui, laquelle ?	
--	--

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
<p><b>INDISPENSABLE</b></p> <p>Coller ici un Relevé d'Identité Bancaire à jour aux normes internationales (BIC + IBAN).</p>

Le représentant légal de l'association certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements sur l'ensemble du dossier de demande de subvention.

Fait à  le :

Nom - Prénom et signature :

# VOTRE ACTION

<b>Intitulé :</b>	
-------------------	--

<b>Nombre de jeunes concernés :</b>		<b>Tranche(s) d'âge :</b>	
-------------------------------------	--	---------------------------	--

<b>Lieu(x) de réalisation :</b>	
---------------------------------	--

<b>Date(s) :</b>	
------------------	--

<b>Horaires(s) :</b>		<b>Nombre de séances :</b>	
----------------------	--	----------------------------	--

<b>Descriptif :</b>	
---------------------	--

<b>Implication des participants et des jeunes de votre association :</b>	
--	--

<b>Moyens de communications :</b> Pensez à transmettre au Département de la Moselle vos photos, vidéos, articles de presse, etc. (avec les droits à l'image) par Courriel ou WeTransfer à : <a href="mailto:moselle-jeunesse@moselle.fr">moselle-jeunesse@moselle.fr</a> .	
---	--

<b>Matériel utilisé pendant l'action</b> (appartenance, mis à disposition par, à louer ou à acquérir) :	
---	--

<b>Qualification de l'encadrement :</b>			
<b>Nom – prénom</b>	<b>Qualification (brevet, diplôme...)</b>	<b>Statut (salarié, vacataire, bénévole...)</b>	<b>Jeune encadrant oui / non</b>



# BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
	Montant		Montant
<b>Encadrement(s)</b>		<b>Participation de l'association</b>	
personnel salarié ou vacataire ou intervenant(s) extérieur(s)		<b>Participation de l'association</b>	
frais de déplacement			
<b>Total encadrement(s)</b>			
<b>Achats</b>			
petit matériel (à préciser)		<b>Total participation de l'association</b>	
		<b>Subventions sollicitées</b>	
		Département	
activités pédagogiques		Commune	
		Intercommunalité	
autre(s) (à préciser)		autre(s) (à préciser)	
<b>Total prestations / achats</b>			
<b>Transport des jeunes</b>			
frais de déplacement			
location véhicule(s)		Parrainage et mécénat	
carburant			
<b>Total transport des jeunes</b>		<b>Total subventions sollicitées</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	



## Ce formulaire est à transmettre à la collectivité coordonnatrice

Il est téléchargeable sur le site : <http://www.moselle.fr>

Rubrique : [Démarches et services / Jeunesse, collèges & Ecoles / Moselle Jeunesse](#)

### Accompagnez votre demande des pièces suivantes :

- un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal de l'association (indispensable)
- un exemplaire des statuts de l'association \*
- la composition actuelle du Conseil d'Administration\*
- les rapports moraux et financiers approuvés lors de la dernière Assemblée Générale\*
- le budget prévisionnel de l'association pour l'année en cours\*

\* *sauf si votre association a déjà déposé un projet l'année en cours*

Transmettez au Département de la Moselle à [moselle-jeunesse@moselle.fr](mailto:moselle-jeunesse@moselle.fr) vos supports de valorisation de votre action (photos, vidéos, journal, support internet...) avec les droits à l'image. Intégrez le logo du Département de la Moselle dans vos supports de communication.



Un événement labellisé



Labélisez vos projets qui sont dans une démarche développement durable en téléchargeant la charte départementale « Eco-Moselle Durable » sur le site : [www.moselle.fr](http://www.moselle.fr).

Pour tout renseignement complémentaire  
Département de la Moselle  
Direction des Sports et de la Jeunesse – Service Jeunesse  
03 87 62 94 12 ou [moselle-jeunesse@moselle.fr](mailto:moselle-jeunesse@moselle.fr)

## Suivez Moselle Jeunesse sur les réseaux



CDJUNIOR.MOSELLE



CDJ\_57



CDJMOSELLE



MOSELLE  
JEUNESSE

[www.moselle.fr/Moselle Jeunesse](http://www.moselle.fr/Moselle Jeunesse)



# CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

## Conformément au décret du 31/12/2021

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations **socio-culturelles**. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain. A cette fin la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain. Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ». Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

L'association ..... représentée par .....,  
s'engage à respecter les engagements suivants :

### **Engagement n°1 : Respecter les lois de la République**

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

### **Engagement n°2 : Respecter la liberté de conscience**

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que l'association ou la fondation dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

### **Engagement n°3 : Liberté des membres de l'association**

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et à l'article 39 du code civil local et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

### **Engagement n°4 : Egalité et non-discrimination**

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

### **Engagement n°5 : Fraternité et prévention de la violence**

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

### **Engagement n°6 : Respect de la dignité de la personne humaine**

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence. Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

### **Engagement n°7 : Respect des symboles de la République**

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Fait à .....

Le .....

Le Président / La Présidente - Signature